

AVENIR DE L'UNITÉ DE PRODUCTION DE CORDEMAIS

FO AGIT ET PRÉSENTE SON PROJET AU GOUVERNEMENT

Le 6 octobre 2021, une délégation **FORCE OUVRIÈRE** composée de Béatrice GLICQ, secrétaire confédérale FO, Alain ANDRE secrétaire général FO Énergie et Mines, Philippe PERROCHON, délégué syndical FO Cordemais et Franck BARBACHOU, secrétaire général du syndicat FO Cordemais a rencontré Mme Anne THAUVIN, conseillère sociale auprès du ministère des Transports, M. Yannick MATHIEU, délégué interministériel à la transition énergétique des territoires et M. Alexandre CHEVALLIER, conseiller énergie et climat.

Lors de cette rencontre au ministère de la Transition Écologique, **FORCE OUVRIÈRE** a présenté le **Projet FO H2 Cordemais**.

Nous avons au préalable rappelé les risques que représenterait un abandon du site, pour le territoire, pour les agents, pour les prestataires, certains ayant déjà vécu des fermetures qui ont entraîné des drames familiaux.

La pérennité du site grâce à au projet **FO H2 Cordemais** permettrait de sauver le tissu économique et social de la région et un tel projet, basé sur l'hydrogène vert, préparerait un réel avenir écologique, en phase avec le plan de relance économique du gouvernement, mais aussi avec le pacte de Cordemais et CAP 2030 d'EDF.

Notre objectif est à la fois, le maintien des emplois statutaires et prestataires et la continuité de la production d'électricité dans le cadre d'EDF et du service public.

L'intérêt géographique du site, les installations existantes n'ont pas échappé aux représentants du ministère de l'Écologie, avec une connexion au port autonome de Saint-Nazaire qui permettrait de consolider son activité.

FORCE OUVRIÈRE a insisté sur la nécessité d'un maintien d'un mix énergétique, car une installation de Cycles Combinés Hydrogène pallierait l'intermittence des ENR, maintiendrait la fréquence réseau et produirait de l'électricité sans émission de CO₂.

Ces CCH (Cycles Combinés Hydrogène) seraient décarbonés et pilotables et le projet **FO H2 Cordemais** trouve donc tout son sens.

Les représentants du ministère nous ont situé le contexte :

« L'ordonnance charbon, les dispositifs d'accompagnement, pas de licenciement pour les centrales EDF, la problématique des sous-traitants, les plans territoriaux de réaménagement. Ce projet doit trouver son articulation dans l'ordonnement des différents projets sur l'hydrogène. Il faut définir une stratégie pour la création d'une filière décarbonée (par électrolyse) pour l'industrie. »

Pour le moment même si la production d'électricité à base d'hydrogène en est aux balbutiements, le ministère a souligné que le projet **FO H2 Cordemais** est ambitieux et nécessite une vue à plus long terme.

Il faudrait qu'EDF s'engage dans ce type de projet, le ministère considère que c'est une entreprise industrielle reconnue et fiable.

Le ministère a précisé que des moyens financiers importants étaient dédiés à l'hydrogène, en nous indiquant que les fonds de la transition énergétique sont à la main de la région, mais également en insistant sur l'importance d'un industriel comme EDF, pour poser la première pierre d'un projet d'Hydrogène Vert à Cordemais, pour enclencher une dynamique d'entraînement des pouvoirs publics, de la région, du territoire, du département et des élus.

FORCE OUVRIÈRE est convaincue de son projet FO H2 Cordemais.

**C'est la raison pour laquelle nous allons nous adresser à la direction d'EDF
et aux représentants de la Région Pays de la Loire, du Département et de la CARENE de Saint-Nazaire.**

AGIR, NE PAS SUBIR !

www.fnem-fo.org

